

Conditions générales - Camps Arboretum

Inscription

Le camp est ouvert pour les enfants entre 7 et 11 ans. L'inscription se fait uniquement via notre site internet grâce au formulaire prévu à cet effet. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est fixé 4 semaines avant le camp souhaité, selon les places disponibles. Si un camp est plein, une liste d'attente peut être créée, en cas de désistement. L'inscription est à la semaine, les journées manquées ne sont pas remboursées, elles ne sont pas soumises à remplacement. L'Arboretum se réserve le droit de refuser une inscription. La circulaire (contenant le lieu et l'heure du rendez-vous, la liste du matériel à emporter et la liste des participant-es avec leur nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone) vous sera envoyée par e-mail au plus tard 10 jours avant le début du camp.

Prix et paiement

Le tarif de la semaine de camp se paie en ligne lors de l'inscription. Le prix comprend l'ensemble des prestations prévues, à savoir : activités, collation du matin, goûter, boissons et l'encadrement par l'équipe de moniteur-ices.

Repas

Le groupe mangera ensemble à midi, le pique-nique est nécessaire tous les jours sauf le dernier. Toute intolérance ou allergie doit absolument être signalée lors de l'inscription. L'Arboretum décline toute responsabilité en cas d'informations non partagées.

Programme et annulation

Les camps ont lieu par tous les temps. Le programme est élaboré par l'équipe d'organisation et d'animation, mais n'est pas annoncé à l'avance, car pourra être soumis à modifications. L'Arboretum se réserve le droit d'annuler un camp en cas de force majeure ou de manque d'inscriptions. Les paiements déjà effectués seront intégralement remboursés, sans aucune indemnité.

Tout désistement doit être annoncé à l'Arboretum par courriel à l'adresse suivante : contact@arboretum.ch. Au-delà d'un mois, l'annulation a lieu sans frais. Passé ce délai, les frais d'annulation suivants sont facturés :

- Plus de 30j avant le début du camp : 50.-
- Moins de 30j avant le début du camp : 50% du prix
- Moins de 7j avant le début du camp, de même qu'en cas d'absence au début du camp ou interruption (ennui, ou comportement inadéquat) : 100% du prix.

Droit à l'image et confidentialité

Au cours de la semaine de camp, des photos pourraient être prises pour illustrer les activités organisées. Les photos qui seront gardées seront uniquement les photos sur lesquelles les enfants ne pourront être reconnus. En s'inscrivant à un camp, le/la participant-e (ou représentant légal) autorise l'utilisation illimitée par L'Arboretum de ce matériel dans les médias imprimés, sur notre site internet et les divers canaux de communication (réseaux sociaux, newsletter...).

Dans le cas où vous ne seriez pas d'accord avec le droit à l'image tel que mentionné ci-dessus, nous vous saurions gré de nous en informer via un e-mail envoyé à l'adresse

contact@arboretum.ch immédiatement après l'inscription au camp. Nous restons volontiers à votre disposition en cas de questions.

Assurances et santé

Le/la participant-e doit obligatoirement être assuré-e en maladie + accident et la famille doit être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile. L'équipe prend toutes décisions utiles concernant les participant-es, notamment des mesures rendues nécessaires par leur état de santé. En cas de problèmes particuliers concernant la santé ou le comportement de l'enfant, il incombe aux parents de donner les indications, les médicaments éventuellement nécessaires et de prendre contact avec l'Arboretum si besoin. En cas d'accident corporel, il incombe aux parents de remplir une déclaration d'accident auprès de leur assurance dans les 3 jours suivants. Nous nous rendons disponibles à contact@arboretum.ch afin de renvoyer et donner les informations nécessaires au bon remplissage de ladite déclaration. Lors d'une maladie aigüe ou contagieuse l'enfant doit rentrer à la maison pour la sécurité des participant-es et de l'équipe d'encadrement.

Responsabilités

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou de dégâts sur les effets personnels d'un-e participant-e. L'Arboretum décline également toute responsabilité pour les dégâts commis par un-e participant-e, volontairement ou involontairement, à des objets ou à des tiers. Le/la participant-e est responsable des dommages qu'il/elle pourrait causer.

Sécurité et motifs d'exclusion

Les participant-es doivent suivre les consignes données par les moniteur-trices et se conformer aux règles usuelles de sécurité, de prudence et de respect. Les objets susceptibles de porter atteinte à la sécurité physique des participant-es ne sont pas autorisés (objets coupants, dangereux, etc.) et seront immédiatement confisqués par l'équipe d'animation (une exception peut être faite pour les couteaux-suisse par exemple, sur demande de l'organisation ou information dans la circulaire). En cas de comportement inadéquat, lorsque le bien-être d'une personne ne peut plus être assuré ou si une personne empêche le bon déroulement du centre aéré, L'Arboretum se réserve le droit de renvoyer la personne concernée selon la libre appréciation de la personne responsable. Le cas échéant, les responsables légaux doivent venir chercher le/la participant-e à leurs frais, et celui-ci/celle-ci ne sera plus admis-e pour le reste de la semaine. Les éventuels frais d'intervention seront facturés en sus.

Protection des données

La protection de vos données est importante pour nous. En s'inscrivant, les participant-es (ou leur représentant-e légale) acceptent que leurs données personnelles soient utilisées à des fins administratives et pour assurer le bon déroulement des camps. Si vous nous communiquez les données personnelles de tiers (p. ex. celles d'ami-es ou de membres de la famille en cas d'inscription d'autres participants), assurez-vous qu'elles soient correctes, que ces personnes aient pris connaissance de la présente déclaration de confidentialité et des conditions de participation, y compris celles concernant les droits d'image, et qu'elles aient autorisé l'Arboretum à transmettre ces données.

Pour tout éventuel litige le droit suisse est applicable, le for étant fixé à Aubonne.

Conditions Générales du 1er janvier 2024.